

depuis sept ans et auxquels on donne pour ration réglementaire une livre de farine par jour, qui sont prêts à désertir quand l'occasion s'en présente et qu'on est obligé de faire vivre continuellement au milieu des sauvages, les coureurs de bois, obligés de donner leurs pelleteries à vil prix et remontant tous aux Illinois, jurant qu'on ne les y reprendrait plus, les officiers relativement aussi pauvres que les hommes, tel est le portrait que Bienville fait de l'état de la colonie. A côté de toutes ces misères, il y a des détails qui pourraient servir de thèmes à un opéra-bouffe. On interdisait le mariage entre blancs et sauvagesses *même chrétiennes*, maintenant ainsi une distinction de race injurieuse pour les indigènes et absolument contraire à l'esprit du christianisme et, d'autre part, Duclos, par une lettre du 15 juillet, se plaint au ministre qu'on ait envoyé de France 12 filles si laides et si mal faites que les voyageurs canadiens « qui sont tous gens bien faits, » s'enfuirent jusqu'aux Illinois pour ne pas les épouser, affirmant qu'ils préféreraient les Indiennes avec lesquelles ils pouvaient se marier dans le haut du fleuve, car les pères jésuites, plus larges d'idée que les officiers de la Louisiane, consacraient les unions de ce genre.

De son côté, Cadillac que sa hanteur, sa jalousie et son avarice ne tardèrent pas à se rendre insupportable, fait un portrait peu flatteur des colons. Il prétend que c'est la lie du Canada, tous gens de sac et de corde, sans respect pour la religion et le gouvernement. Lui, à qui Crozat graisse la patte, et qui a tout ce qu'il lui faut, s'indigne vertueusement (c'est toujours la vieille histoire), contre les vices de tous ces pauvres gens qui vivaient comme ils pouvaient. Il s'élève contre l'usage qui prévalait dans la colonie qu'une grande partie des colons, des officiers, des Canadiens et même des soldats non mariés avaient des sauvagesses à leur service, et c'est lui, ainsi que Duclos qui, consulté par le ministère, s'opposait aux unions entre les Indiennes et nos gens qui disaient qu'il leur en fallait pour les blanchir, faire leur marmite et garder leur cabane.⁽¹⁾ Dans le même rapport où il dit tant de mal des Canadiens établis en Louisiane, il en demande et affirme que, sans eux, on ne pouvait faire aucune entreprise. « Il

(1) M. Benjamin Sulte, tome VI, pages 107 à 109.